

L'Ulmeusien

N°35 - MARS 2001

Édito

UN GRAND MERCI

Un grand merci pour toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés le dimanche 11 mars 2001 pour participer à la consultation électorale municipale et cantonale. C'est plus de 72% de participation au vote que nous avons enregistré, cette participation plaçant notre commune dans le peloton de tête des communes de l'Oise.

Et surtout, un grand merci aux électrices et aux électeurs qui nous ont à nouveau accordé leur confiance pour les six années à venir avec un taux de plus de 86% des suffrages exprimés.

Cette confiance est évidemment apportée en fonction du bilan des six années passées mais aussi de la liste renouvelée, qui, pour nous, est passée de 15 à 19 personnes, ainsi que du projet que nous vous avons présenté.

Votre vote, nous le ressentons comme un fabuleux encouragement à œuvrer pour l'intérêt général. Il me fait un énorme plaisir, ainsi qu'aux adjoints et conseillers sortant qui ont travaillé avec ardeur pour notre commune de 1995 à 2001. Il représente pour nous une récompense. Il fait aussi un énorme plaisir aux nouveaux de la liste qui se sentent fortement stimulés par cet encouragement.

Je ne vous cacherais pas non plus que débiter mon cinquième mandat de Maire dans ces conditions m'enthousiasme pour les six années qui viennent, qui me conduiront à mes 30 ans de mandat de Maire de Le Meux.

Il est évident, que forts de votre mobilisation, nous pouvons aborder de manière confiante l'intercommunalité et les administrations avec un sentiment de représentativité qui nous facilitera la tâche dans les positions que nous prendrons pour l'intérêt de notre commune.

Et puisque j'évoque les résultats de cette consultation, je voudrais, sans choquer ou culpabiliser qui que ce soit, dire deux mots sur les scores de Gérard Bouet et Denis Bibaut.

Gérard Bouet est pilote de ligne et il ne sait que quelques jours à l'avance quand il doit piloter, ce qui rend difficile une assiduité complète. Mais chaque fois qu'il a été empêché, il nous a cependant communiqué son pouvoir.

Gérard Bouet a fait beaucoup de choses pour la collectivité en tant que chargé de la Commission des fêtes et Président du Comité des Fêtes. Les festivités communales, le 14 juillet, la sonorisation de la brocante, les illuminations de fin d'année, les maisons fleuries, le pilotage du journal « L'Ulmeusien » ...c'est Gérard Bouet qui en était le promoteur avec quelque fois peu de monde pour l'aider lorsqu'il fallait démonter le soir après la fête.

Denis Bibaut a certes moins d'arguments, si ce n'est celui d'être appelé souvent à travailler loin de son domicile, rendant difficile le retour pour une réunion de conseil. Ceci étant, on pourrait lui rétorquer, à juste titre, que si on ne peut pas assister aux réunions, on ne se présente pas au Conseil, et on ne peut que s'incliner devant cette remarque.

Alors pourquoi j'ai repris Denis Bibaut au sein de l'équipe municipale ? Tout d'abord, parce que Denis Bibaut est un garçon de bon sens, connaissant bien la commune, compétent notamment dans les domaines du terrassement des voiries et des réseaux ainsi que dans celui de l'hydraulique. Ensuite, parce que malheureusement pour lui, mais sans révéler des choses qui lui sont personnelles, sa santé l'oblige maintenant à ralentir son activité professionnelle et éviter les déplacements. Ce temps dont il va disposer, il m'a informé qu'il le mettrait à la disposition de la Commune.

Au travers de ces quelques commentaires, je souhaitais vous donner une information que vous n'aviez pas et que je vous devais au regard de la confiance que vous m'avez renouvelée ainsi qu'à l'équipe municipale.

*Le Maire
Robert TERNACLE*

SOMMAIRE

Édito	Page 1
Informations municipales	Page 7
Associations	Page 11
Vie paroissiale	Page 14
Vie pratique	Page 15

ENVIRONNEMENT : ESPACE NATUREL SENSIBLE

Contrairement à ce qui a pu être dit pendant la campagne des élections municipales, j'ai effectivement un profond désir que notre village et ses environs gardent le caractère rural qui est le leur et qui contribue essentiellement à notre qualité de vie.

A ce titre et en ma qualité de Conseiller Général, Président du Comité Départemental des Espaces Naturels Sensibles, j'ai fait classer le Mont d'Huette situé sur Jonquières en Espace Naturel Sensible.

La SCI les Ayaux, propriétaire de cette zone boisée, s'étant déclarée vendeur, la commune de Jonquières a pu acheter ce bois de 58 hectares avec une subvention du Département à 80%.

La vente a eu lieu au prix estimé par le service des domaines.

Le reste du bois, étant sur la commune de Jaux (2 à 3 hectares), a été classé au même titre permettant à Jaux de disposer également d'une subvention de 80%. (les pièces correspondantes sont jointes à « l'Ulmeusien »).

Par ailleurs, j'ai fait retirer des projets du SIVOM (CCRC) pour la deuxième fois (la première était en 1978) la voie des Coteaux qui devait partir à hauteur du restaurant Quick et traverser sur les Tartes, longer Varanval et aboutir soit entre Jonquières et Le Meux, soit sur Le Meux, jugeant en effet que ce projet aurait défiguré notre belle campagne.

Objet : ESPACES NATURELS SENSIBLES

Dans le cadre de notre politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles, je vous propose d'adopter les mesures suivantes :

I - MONT D'HUETTE - COMMUNE DE JAUX

Nous avons établi, en accord avec la commune de JONQUIERES une zone de préemption départementale au titre des ENS sur la partie du Mont d'Huette située sur son territoire, et lui avons accordé, à l'occasion d'une acquisition d'une soixantaine d'hectares sur ce site, une subvention de 652.256 F, calculée au taux de 80 %.

Le Mont d'Huette, butte boisée de grande qualité environnementale, est située dans une zone soumise à une forte pression urbanistique et à une fréquentation de loisir que les communes concernées souhaitent pouvoir organiser et canaliser.

Afin de poursuivre la démarche initiée par JONQUIERES concernant ce site, dont une partie s'étend sur la commune de JAUX, je vous propose :

- de créer deux zones de préemption départementale sur le site du Mont d'Huette, pour sa partie située sur la commune de JAUX, selon les plans ci-annexés, et de déléguer le droit de préemption afférent à la commune.
- d'accorder, à la commune de JAUX une subvention de 44.000 F pour l'achat de 2 ha 93 a 21 ca de terrains situés dans ces zones, sur le produit de la TDENS inscrit au chapitre 912-7 article 130-520, calculée au taux de 80 % du coût estimatif d'acquisition des terrains évalués à 55.000 F, incluant les frais notariaux, et conforme au prix fixé par les services fiscaux.



**CONSEIL GÉNÉRAL DE
L'OISE**

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DU DÉPARTEMENT
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT

Monsieur le Maire

Beauvais, le **12 MAI 1999**

60680 JONQUIERES

REFERENCES : FB/IB
POSTE : 4246

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu solliciter le Conseil Général pour la prise en compte des bois du Mont d'Huette dans le cadre de la politique départementale des Espaces Naturels Sensibles.

J'ai le plaisir de vous informer que, sur ma proposition, la Commission Permanente du Conseil Général a décidé, lors de sa réunion du 19 avril 1999 :

- de créer une zone de préemption sur le Mont d'Huette, situé sur le territoire de votre commune, et de vous déléguer le droit de préemption correspondant.

Vous trouverez, ci-joint, copie de la délibération et des plans de situation et de délimitation, que je vous remercie de bien vouloir tenir à disposition du public, en l'avisant par affichage pendant une période d'au moins un mois (article R 142-5 du Code de l'Urbanisme) ;

- d'accorder, à votre commune, une subvention de 652 256 F, calculée au taux de 80 % de l'estimation des Services Fiscaux et des frais pour l'acquisition d'une propriété située dans cette zone.

Son versement pourra être effectué dès fourniture, à mes services, de l'acte de vente signé et des justificatifs de frais d'acquisition.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,

Jean-François MANCEL

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Robert TERNACLE - Maire
58 ans - Directeur de Sociétés
Maire de Le Meux depuis 1977

1er Vice-Président de la Communauté de Communes de la région de Compiègne
Membre du Bureau de l'Association du Bassin Compiègnais
Membre du Bureau de l'Union des Maires de l'Oise
Président du Syndicat d'Electricité du Compiègnais
Délégué suppléant du Syndicat des Eaux de Longueil Sainte Marie
Membre du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours
Membre du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise



Michel DURAND
1er Adjoint
72 ans - Retraité

Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale. Vice-Président des Commissions Administration-Finances et Travaux-Equipements. Membre des Commissions Aménagement-Urbanisme, Affaires Sportives-Jeunesse et Fêtes-Animations. Membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres. Délégué titulaire de la Communauté de Communes de la région de Compiègne.



José SCHAMBERT
2ème Adjoint
48 ans
Technicien Qualité

Membre des Commissions Aménagement-Urbanisme et Fêtes-Animations. Membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres. Délégué titulaire du Syndicat des Eaux de Longueil Sainte Marie. Délégué suppléant de la Communauté de Communes de la Région de Compiègne.



Evelyne LE CHAPPELLIER
3ème Adjoint
48 ans - Gérante de société

Vice-Présidente des Commissions Aménagement-Urbanisme et Affaires Scolaires-Enfance-Famille. Membre des Commissions Travaux-Equipements, Affaires Sportives, Affaires Sociales et Fêtes-Animations. Membre du Centre Communal d'Action Sociale. Correspondante auprès du Collège Jules Verne de Lacroix Saint Ouen. Déléguée suppléante de la Communauté de Communes de la Région de Compiègne. Présidente de l'Association Spécific Danse.



Michèle DROUET
4ème Adjoint
59 ans
Attachée Principale à la culture

Vice-Présidente des Affaires Sociales-Solidarité-Emploi. Membre du Centre Communal d'Action Sociale. Membre des Commissions Administration-Finances, Aménagement-Urbanisme, Affaires Scolaires, Affaires Sportives et Fêtes-Animation.



Monique BEAUFILS
Conseillère Municipale
48 ans - Secrétaire

Membre des Commissions Aménagement-Urbanisme, Affaires Sportives, Affaires Scolaires-Enfance-Famille, Affaires Sociales-Solidarité-Emploi et Fêtes-Animations. Présidente de l'Association Familles Rurales.



Denis BIBAUT
Conseiller Municipal
43 ans - Gérant de société

Membre des Commissions Aménagement-Urbanisme, Travaux-Equipement et Fêtes-Animations. Délégué titulaire du Syndicat d'Assainissement de Rivecourt.



Marie-Paule BLIN
Conseillère Municipale
52 ans - Sans profession

Membre des Commissions Aménagement-Urbanisme, Travaux-Equipements, Affaires Scolaires-Enfance-Famille, Affaires Sociales-Solidarité-Emploi et Fêtes-Animations.



Gérard BOUET
Conseiller Municipal
50 ans - Pilote de ligne

Membre des Commissions Aménagement-Urbanisme, Affaires Sociales-Solidarité-Emploi et Fêtes-Animations. Président du Comité des fêtes



Jean BOURSIER
Conseiller Municipal
66 ans - Retraité de gendarmerie

Membre des Commissions Administration-Finances, Aménagement-Urbanisme, Travaux-Equipements et Fêtes-Animations. Délégué titulaire du Syndicat d'Electricité du Compiègnais. Membre titulaire de l'Association Foncière. Délégué suppléant du Syndicat d'Assainissement de Rivecourt.



Michel CHARPENTIER
Conseiller Municipal
49 ans - Programmateur de machine

Membre des Commissions Aménagement-Urbanisme, Travaux-Equipements et Fêtes-Animations. Membre suppléant des Commissions d'Appel d'Offres et du Syndicat d'Electricité du Compiègnais.



Bernard DUMONT
Conseiller Municipal
48 ans - Agriculteur

Membre des Commissions Aménagement-Urbanisme et Fêtes-Animations. Membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres. Délégué suppléant du Syndicat d'Electricité du Compiègnais. Président de la Société de Chasse.



Catherine FURST
Conseillère Municipale
40 ans - Educatrice spécialisée

Membre des Commissions Aménagement-Urbanisme, Affaires Scolaires-Enfance-Famille, Affaires Sociales-Solidarité-Emploi et Fêtes-Animations. Correspondante auprès du Collège Jules Verne de Lacroix Saint Ouen. Présidente de l'APEEM.



Alain GREGOIRE
Conseiller Municipal
51 ans - Magasinier

Vice-Président de la Commission Fêtes et Animations.
Membre des Commissions Administration-Finances, Aménagement-Urbanisme, Travaux-Equipements, Affaires Sportives et Affaires Sociales-Solidarité-Emploi.
Membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres.



Thierry GRIMAUD
Conseiller Municipal
34 ans - Artisan

Vice-Président de la Commission Affaires sportives-Jeunesse.
Membre des Commissions Aménagement-Urbanisme, Travaux-Equipements et Fêtes-Animations.
Délégué titulaire du Syndicat d'Assainissement de Rivecourt. Délégué suppléant du Syndicat des Eaux de Longueil Sainte Marie.



Brigitte JARNO
Conseillère Municipale
44 ans - Employée

Membre des Commissions Aménagement-Urbanisme, Affaires Scolaires, Affaires Sportives et Fêtes-Animations.
Déléguée titulaire du Syndicat des Eaux de Longueil Sainte Marie



Jean-Marc LARIVE
Conseiller Municipal
35 ans - Commercial

Membre des Commissions Administration-Finances, Aménagement-Urbanisme, Affaires Scolaires-Enfance-Famille, Affaires Sportives et Fêtes-Animations.



Sophie LESCOT
Conseillère Municipale
29 ans - Employée de banque

Membre des Commissions Administration-Finances, Aménagement-Urbanisme, Travaux-Equipements, Affaires Sociales-Solidarité-Emploi et Fêtes-Animations.
Membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres. Membre du Centre Communal d'Action Sociale.



Hélène MANTEAU
Conseillère Municipale
57 ans - Secrétaire juridique

Membre des Commissions Aménagement-Urbanisme, Affaires Sociales-Solidarité-Emploi et Fêtes-Animations.

Informations Municipales

LA SUPPRESSION DES FICHES D'ETAT-CIVIL

Un décret du 26 décembre 2000 supprime la fiche d'état-civil.

Il suffit désormais de présenter à l'administration ou à l'organisme demandeur le document original ou photocopié (selon le cas) :

- de la carte nationale d'identité,
- du livret de famille ou du passeport,
- de l'extrait de l'acte de naissance,
- de la carte d'ancien combattant, d'invalidé de guerre ou civil.

Dorénavant, pour prouver qu'une personne n'est pas décédée, célibataire ou non remariée, seule une attestation sur l'honneur devra être produite.

La présentation de justificatifs de domicile aux administrations est également supprimée.

Sauf pour la délivrance :

- d'une carte nationale d'identité,
- d'un passeport ou titre de voyage,
- d'un titre de séjour,
- d'une attestation d'accueil,
- de l'inscription sur les listes électorales,
- d'une procédures d'acquisition ou de perte de la nationalité française
- d'un certificat de nationalité française.

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'OISE

La CAF de Beauvais vous invite à venir vous renseigner à :

LA BOUTIQUE VACANCES

9, passage Anatole France
60200 COMPIEGNE

Le lundi de 13H30 à 16H00
03.44.36.32.58.

Vous y trouverez :

- Une documentation sur les vacances en France, à consulter sur place.
- Des conseils pour étudier vos projets : Bons et épargnes vacances, ...

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu de rencontre et d'information pour les parents, les assistantes maternelles et les personnes désirant exercer cette profession.

Le Relais Assistantes Maternelles propose des **ATELIERS JEUX**

où les enfants accompagnés de leur assistante maternelle sont accueillis.

Les enfants restent sous la responsabilité de leur nounou pendant l'atelier qui se déroule avec Mlle Thierry.

C'est le plaisir de jouer librement en toute convivialité.

Les jouets sont apportés par le relais à la Maison des Associations (1er étage) Le Meux.

CALENDRIER DES ATELIERS JEUX 2001

Le Meux, le 1er et 3ème Mercredi après-midi de chaque mois, sur inscription au : 03.44.41.31.43.

De 14H30 à 16H30

A la Maison des Associations

DATES DE PRÉSENCES :

21 mars - 04 avril - 16 mai - 06 juin - 20 juin

Attention, l'atelier jeux fonctionne sur inscription. Dès lors qu'une assistante maternelle est inscrite, l'atelier a lieu. Les ateliers où personne n'est inscrit n'auront pas lieu.

Pendant les vacances scolaires il n'y aura pas d'atelier.

Les permanences du Relais se déroulent tous les jeudis de 9H00 à 12H00 à la Maison des Associations.



Pour tout renseignement, contactez :

Mlle Muriel THIERRY
Au Relais Assistante Maternelle
19, Rue de la République
60190 ESTREES SAINT DENIS
03.44.41.31.43.

CONCOURS DES MAISONS ET TROTTOIRS FLEURIS

Comme chaque année nos concitoyens sont invités à participer aux concours communal et départemental dans les deux catégories suivantes :

- 1ère catégorie : jardin ou cour fleurie visibles de la rue.
- 2ème catégorie : façade fleurie visible de la rue (trottoirs).

Inscription en Mairie avant le 15 Juin 2001

Le jury communal communiquera ses deux meilleurs choix par catégorie au jury départemental qui effectuera son inspection en Juillet 2001. La remise des prix du concours communal aura lieu à l'Automne. Nous encourageons vivement les ulmeusiens à accompagner les efforts de la municipalité en matière de fleurissement de notre commune.

Merci. Le Comité d'organisation.



LA SECURITE SOCIALE CRAM NORD PICARDIE

Pour faciliter le passage à la retraite, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord-Picardie vous informe et vous conseille.

**Centre d'Information
et de Traitement des Retraités
10, Boulevard Victor Hugo
60200 COMPIEGNE
03.44.38.47.40.**

Des conseillers retraite vous reçoivent, près de chez vous, dans plus de 500 points d'accueil.

Ils vous conseillent de régulariser votre carrière au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant le début de jouissance pour éviter la rupture des ressources.

Dans votre commune ou une commune proche, vous pouvez être reçu(e) dans un point d'accueil retraite principalement sur rendez-vous.

**Contactez : Magali TREMOULINAS
65, Rue Nationale
60610 LA CROIX SAINT OUEN
06.80.36.11.68.**

COMMUNIQUE DE LA POLICE NATIONALE VIA INTERNET

**Le Monde est fou !!! ...Ça fait peur ...
et ce n'est pas une mauvaise blague.**

A Paris il y a quelques semaines de cela, dans un cinéma, une personne s'est assise sur quelque chose de piquant sur un des sièges. Lorsqu'elle s'est relevée pour voir de quoi il s'agissait, elle a trouvé une aiguille plantée à travers le siège avec une note attachée disant : « Vous venez d'être infecté par le VIH ».

Le Centre de contrôle des maladies rapporte plusieurs événements similaires dans plusieurs autres villes récemment. **Toutes les aiguilles testées sont positives VIH.** Des aiguilles se trouvent aussi dans les retours de monnaie de distributeurs publics.

Nous demandons à tout le monde d'user d'une extrême prudence. Toutes les chaises publiques devraient être inspectées avec vigilance et prudence avant usage. Une inspection visuelle minutieuse devrait suffire. De plus, il nous est demandé de communiquer cet avis et de mettre en garde du danger potentiel. Merci.

L'information mentionnée ci-dessus a été envoyée par la police municipale de la Ville d'Issy Les Moulineaux à tous les départements d'Ile de France qui ont diffusé la nouvelle dans toutes leurs villes. La Police Nationale nous a demandé de passer ceci au plus grand nombre de personnes possible. C'est chose faite.

QUI VEND DES PILES NEUVES DOIT RECOLTER LES PILES USAGEES

Aucune pile ne doit être abandonnée, ni rejetée dans le « milieu naturel ».

L'élimination ou la valorisation doivent se faire dans des installations classées (loi du 19/07/76).

Le décret du 16 Mai 1999 oblige les commerçants à reprendre toutes piles qui leur sont rapportées, à la seule condition qu'elles correspondent aux types vendus dans leur commerce.

Alors plus de questions à se poser, les piles désormais nous savons où les déposer !

**SERVICE DEPARTEMENTAL DE SECOURS ET DE LUTTE
CONTRE L'INCENDIE DE L'OISE
SDIS 60**

Toutes les interventions ont été regroupés sous l'autorité de SDIS 60 y compris celle de nos pompiers municipaux.

Le conseil d'administration du SDIS a décidé de demander une participation financière aux administrés qui sollicitent une intervention des sapeurs pompiers **en dehors de leurs missions normales d'urgence et de secours** suivant le barème ci-après :

**FICHE DE TARIFICATION
BARÈME APPLICABLE
Aux interventions à caractères payant
(Délibération du CASDIS du 21/12/98)**

Tous poids lourds (véhicule de + de 3.5T en charge, soit : porteur d'eau, échelles automatiques ou semi automatiques) + indemnités kilométriques	245 F/heure avec forfait minimum d'une heure 8.20 F/Km
Autres véhicules (-3.5T soit : ambulance, CTU, voiture de livraisons...) + indemnité kilométriques	5.10 F/Km
Motopompes remorquables et accessoires Engins d'un coût d'achat et d'utilisation équivalent	245 F/heure avec forfait minimum d'une heure
Canots de sauvetage	194 F/heure avec forfait minimum d'une heure
Groupes électrogènes, compresseurs, monopompes d'épuisement, aspirateurs d'eau et autres engins portatifs ou remorquables à moteur	92 F/heure avec forfait d'une heure minimum
Tuyaux (par section de 10 m et par jour) Ø : 45 Ø : 70 Ø : 110	21.00 F 31.00 F 51.00 F
Indemnité horaire pour le personnel : - Plongeurs - Officiers - Sous-officiers - Caporaux - Sapeurs Une majoration est applicable : +50% dimanche et jour férié +100% la nuit de 0 heure à 7 heures	235.00 F Selon la vacation en vigueur. Atitre indicatif, depuis le 01/12/99 : 64.20 F 51.59 F 45.89 F 42.68 F Non cumulable
Destruction de nids d'hyménoptères (guêpes) – Forfait	200.00 F

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Jean-Patrick GARCIA 25 Janvier
Coline PALANGIE 02 Février
Caroline SAUNIER 17 Février
Jonathan MAERTENS 19 Février
Julie DEAN 02 Mars
Gabin ADOUX 04 Mars

DÉCÈS

Henri SANDERS 29 Janvier

Nadine GARRIER
Epouse JOZEFOWICZ 26 Février

FIXATION DU TARIF DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Lors de la délibération du 06/03/01 le conseil municipal, constatant que les tarifs n'ont pas été réactualisés depuis 1983, a fixé le prix des concessions de terrain dans le cimetière communal suivant le barème ci-après :

- concession perpétuelle : 2 000 Francs
- concession cinquantenaire : 1 000 Francs
- concession trentenaire : 600 Francs
- concession de 15 ans : 400 Francs

MEDECIN

Le **Docteur OGUEZ** déplace son cabinet médical à parti du **09 Avril 2001** au :

66, Rue de la République
60880 LE MEUX

Le numéro de téléphone reste inchangé :
03.44.41.53.11.

RAPPEL VOIRIE

Déchets recyclables - **Sac jaune** : bouteilles en plastique, boîtes métalliques et cartonnettes.
- **Sac bleu** : journaux, magazines et prospectus.

Ramassage : Dans la nuit du mardi au mercredi.
Si un jour férié intervient entre le lundi et le mercredi inclus,
la collecte est décalée à la nuit du mercredi au jeudi.

Ramassage des ordures ménagères : Dans la nuit du mercredi au jeudi.
Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi inclus,
le ramassage est reporté à la nuit du jeudi au vendredi.

Ramassage des objets encombrants : Dans la nuit du 1er mercredi au jeudi de chaque mois.

Benne à déchets verts : 84, rue de Caulmont
Réouverture depuis le 15 Mars 2001
samedi de 9H45 à 11H45
mercredi de 16H45 à 18H45

Décharge : Possibilité de déposer gratuitement les **déchets triés**
à la société **ECOSITA à la ZAC de Mercières.**
Ouverture de 14H à 17H00 du lundi au samedi (sur présentation d'un justificatif de domicile.)

Associations

SPECIFIC'DANSE

Le **GALA DE DANSE** se déroulera à l'Espace Jean Legendre

les 28 et 29 Juin 2001

Pour les réservations, une permanence sera tenue à la Maison des Associations courant juin.

Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Mme LE CHAPELLIER

☎ : 06.19.87.16.38.

CLUB DE L'AMITIE

Le club remercie la boulangerie Lemmens, la supérette Coccinelle et le café tabac Nemrod pour leur générosité à notre égard lors des fêtes de fin d'année et du jour de l'an.

Nous remercions également Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal pour la subvention qu'ils nous ont accordée en l'an 2000.

Nous aimerions aussi, avec un grand plaisir, voir venir beaucoup de participants passer avec nous un après-midi agréable tous les jeudis de **14H30 à 18H00**.

Merci à tous.

Le Bureau.

ASSOCIATION DES JEUNES ULMEUSIENS

Les horaires de fonctionnement de la maison des jeunes n'ont pas été modifiés pour cette nouvelle année.

Elle est toujours ouverte, en période scolaire :

- du mardi au samedi de 14H00 à 19H30
- les mercredis et samedis de 9H30 à 12H00
- les mercredis et vendredis de 20H30 à 22H30

Durant les vacances scolaires :
du lundi au samedi de 10H00 à 12H00
et de 14H00 à 20H00

Il est vrai que l'A.J.U. depuis quelques temps accueille un public « adolescent », voire « jeunes adultes » et que la tranche d'âge 11-14 ans se fait assez rare. C'est dommage. Peut-être attendent-ils des activités plus spécifiques.

Je les invite donc à venir me rencontrer pour que l'on mette en place des animations plus adaptées correspondant à leurs désirs.

Je compte sur vous...

Jean-Louis LE BRUN



EXPOSITION

PATCHWORK – ENCADREMENT

A l'occasion de la kermesse de l'école, le club **Patchwork – Encadrement** vous invite à venir découvrir leurs réalisations.

Le Dimanche 17 Juin 2001

Cette exposition se tiendra à la Maison des Associations



KERMESSE

La KERMESSE aura lieu le :

**Dimanche 17 Juin 2001
A partir de 11H30**

A l'école Primaire du Meux

Soyez nombreux
et amusez-vous bien !

CLUB DÉTENTE LOISIRS (Couture - Travaux manuels)

Nous vous rappelons que vous
pouvez nous rejoindre les

**mardis et vendredis
après-midi de 13H30 à 16H30.**

Pour tout renseignement s'adresser à
Mme Josette KERROS ☎ : 03.44.91.08.47.

Le Bureau

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU MEUX

Le loto du 27 janvier dernier a remporté
un vif succès.

Nous n'avons pu accueillir toutes les
personnes qui se sont présentées, faute de
place. Encore un fois nous nous en excusons
auprès d'elles.

**Notre prochaine manifestation est le
carnaval, le 1er avril 2001, sur le thème de
la mer.**

Nous donnons rendez-vous aux petits et
grands à 14H00 place du Château, pour le
défilé avec la fanfare de Venette.

Le défilé parcourra les rues du Colonel
Fabien, Général Leclerc, des Écoles, du Grand
Jardin et retour place du Château par la rue
de la Bruyère.

A l'issue du défilé, un spectacle sera
offert aux enfants des écoles, à la Salle Yvon
Dupain.

Venez nombreux et déguisés.

ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION FAMILLE RURALE

L'assemblée Générale aura lieu le

JEUDI 12 AVRIL 2001

A 20H30

A la mairie de Le Meux

BROCANTE

La 17ème brocante
de l'Association Famille Rurale
aura lieu:

LE 13 MAI 2001

**Inscription en Mairie
Du 09 Avril au 05 Mai 2001**

Formalités :

- Pièce d'identité
- Liste des objets mis en vente

Les bénévoles seront les bienvenus
De 06H00 à 08H00
Pour aider au placement.

RENSEIGNEMENTS:

☎ 03.44.41.51.11

FAMILLE RURALE

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT CENTRE AÉRÉ

L'Association Famille Rurale organise un CLSH qui accueillera les enfants de plus de 4 à moins de 12 ans pendant les vacances de Paques :

du 17 au 27 avril 2001.

Celui-ci se déroulera à l'école primaire aux horaires suivants :
De 9h00 à 12h00 Et de 13h30 à 17h30

Les tarifs, identiques à 2000, correspondent à un barème dégressif en fonction des ressources familiales et du nombre d'enfants à charge.

La carte 2001 d'adhésion à Familles Rurales, valable pour toute la famille et toutes les activités proposées par l'association, est à 110 F.

Les inscriptions se feront à partir du **02 avril 2001** à la Médiathèque (Mairie 1er étage) :

- **Les lundis de 14h30 à 17h30**
- **Les mercredis de 9h00 à 11h00**
- **Les samedis de 9h00 à 11h00**

Vous devez vous munir du carnet de santé de l'enfant, du N° d'allocataire CAF, du N° de Sécurité sociale, et d'une photocopie de l'avis d'imposition 2000.

Pour tout renseignement : ☎ 03.44.41.51.11.

ENCADREMENT/PATCHWORK

Encadrement : le lundi de 14h00 à 17h00

Patchwork : le jeudi de 14h00 à 17h00

À la Maison des Associations.

Renseignements : ☎ 03.44.37.08.36

GYMNASTIQUE

Le mardi de 10h40 à 11h40

Le vendredi de 9h15 à 10h15

à la salle de danse

(Chemin piétonnier des écoles)

Renseignements : ☎ 03.44.41.51.11.

INFORMATIQUE/INTERNET

Nous remercions pour son dévouement l'animateur du club informatique.

Cette activité a lieu le

Mercredi de 18h00 à 20h00

à l'école primaire du Meux.

Renseignements et inscriptions:

☎ 03.44.41.51.11



SCRABBLE

Tous les jeudis à partir de **18h00**

à la Maison des Associations.

Renseignements : ☎ 03.44.91.12.76.



CINÉMA

Le Samedi 07 avril 2001

Le Pacte des Loups

Attention:

La séance du mois de Mai est annulée en raison de la brocante le lendemain.

Salle des fêtes à 20h30

Enfant : 18 F

Adulte : 23 F

MÉDIATHÈQUE

Mairie 1er étage
Horaires d'ouverture :
Mercredi de 14h00 à 15h45
Vendredi de 16h00 à 17h45

Inscription gratuite
Renseignements : ☎ 03 44 41 51 11

COUP DE 

VIDÉOTHÈQUE ET AUDIOTHÈQUE

Une nouvelle gamme de Vidéos, de CD et de CD ROM, sont à votre disposition depuis fin février.

Parmi les vidéos, vous pourrez retrouver « Le projet Blair Witch » pour frissonner, « Madame Butterfly » pour les comédies musicales, « Mad City » avec D.Hoffman et J. Travolta,... et des documentaires pour voyager...

Les enfants retrouveront leurs Disney préférés avec « Blanche Neige et les sept nains », « La petite sirène », « Le roi lion », « Batman », « Spiderman » et bien d'autres...

BIBLIOTHÈQUE

« HANNIBAL » de Thomas HARRIS

10 ans après qu'il lui ait échappé, Hannibal Lecter hante toujours les rêves de l'agent du FBI : Clarice Starling qui a encore le sang glacé en repensant à ses interrogatoires dans la cellule de haute sécurité.

Mais le richissime Mason Verger, victime défigurée et mutilée par Hannibal, est ivre de vengeance ... et il a trouvé l'appât idéal pour faire tomber « Le Cannibale » : Clarice...

« MILLE FEMMES BLANCHES » de Jim FERGUS

Un chef Cheyenne demande au président des Etats-Unis de lui faire présent de mille femmes blanches à marier à mille de ses guerriers... Ces femmes sortent tout droit de prisons ou d'asiles psychiatriques...

Vie Paroissiale

Les communautés de la Rive Droite : Jaux, Canly, Jonquières, Armancourt, Le Meux, Rivecourt, Longueil-Sainte-Marie, Le Fayel vont encore se retrouver.

Après la messe de Noël célébrée à Canly, nous sommes invités à nous préparer à la fête de Pâques à travers le Carême et les étapes suivantes :

Le 17 mars à 18H30 à l'église du Meux : Messe des Familles.

» 28 mars à 18H30 à Canly : Soirée « Jeûne - Partage et Prière » (au menu : Pain et Pommes)

Le 13 Avril à 17H30 à l'église du Meux : Vendredi-Saint : Chemin de Croix

Le 14 avril à 19H00 à l'église du Meux : Veillée Pascale

Ces messes et célébrations sont préparées par une équipe représentant l'ensemble des communautés de la Rive Droite.

La nôtre est, cette fois-ci, chargée d'accueillir avec Canly, mais notre tour viendra d'être accueilli, par exemple, pour la **MESSE DES FAMILLES** qui est appelée à se renouveler régulièrement et sous d'autres clochers.

Cette notion de clochers, d'appartenance, d'enracinement, il ne faut pas la perdre.

C'est un peu comme pour l'Europe.

Pour faire une bonne grande paroisse, il faut que chacun puisse affirmer son identité, ses dons et ses attentes aussi.

Or la Communauté du Meux découvre qu'il est bon de se rencontrer.

Après les 24 et 25 janvier derniers, deux nouveaux rendez-vous sont pris :
le 22 mars à 20H30 et le 23 mars à 14H30 à la Maison des Associations.

Agnès Cloet et Jacqueline Martin.

Vie Pratique

BABY SITTING

Angélique BOLMIER	17 ans	03.44.41.57.13
Cathy CHARPENTIER	19 ans	03.44.41.53.77
Violaine CHARTRES	19 ans	03.44.91.12.82
Aurélie CIERZNIAK	19 ans	03.44.91.05.21
Virginie CIERZNIAK	17 ans	03.44.91.05.21
Pauline CINTAS	18 ans	03.44.83.72.32
Alexandra DELABARRE	19 ans	03.44.41.73.11
Alexia DUPONT	15 ans	03.44.91.07.32
Hélène JARNO	19 ans	03.44.91.08.29
Barbara LE CHAPPELLIER	17 ans	03.44.41.28.18
Isabelle PERRIER	19 ans	03.44.41.50.60
Jennifer VANNIER	17 ans	03.44.41.55.09
Marie-Eve VILLEGAS	19 ans	03.44.91.14.84

Les jeunes baby sitters désirant apparaître dans cette rubrique peuvent nous contacter au :

☎ 03.44.41.51.11

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Permanence à la Maisons des Associations
03.44.41.31.43

ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

Mme BOUR	03.44.91.18.58
Mme BORDREZ	03.44.91.15.14
Mme CHARPENTIER	03.44.41.53.77
Mme CREDOU	03.44.41.50.98
Mme GAILLARD	03.44.83.75.16
Mme GOBEAUT	03.44.91.09.19
Mme GRONEK	03.44.41.59.21
Mme GUILLOU	03.44.91.18.87
Mme MOREAU	03.44.41.57.01
Mme MOULIN	03.44.91.02.09
Mme PAIN	03.44.41.51.27
Mme RICHARD	03.44.41.28.25
Mme VICQ	03.44.91.08.16

PERMANENCES PHARMACIENS du samedi soir au samedi suivant

AVRIL

07 - RIZZATO	03.44.41.50.37 La Croix Saint Ouen
14 - SUEUR	03.44.42.42.61 Rémy
21 - BALIGNY	03.44.51.73.05 Laneuville
28 - CHANOT	03.44.41.17.11 Longueil Sainte Marie

MAI

05 - TERNACLE	03.44.41.59.05 Le Meux
12 - DELAVENNE	03.44.37.01.11 Jaux
19 - BAUDOIN-LEFEVRE	03.44.41.05.30 Estrées Saint Denis
26 - DEBOISLAVILLE	03.44.41.47.17 Grandfresnoy

JUIN

02 - RIZZATO	03.44.41.50.37 La Croix Saint Ouen
09 - SELLE	03.44.41.30.07 Estrées Saint Denis
16 - CULPIN	03.44.41.69.17 Chevrières
23 - ROSSIGNOL	03.44.38.80.80 Verberie
30 - CAM	03.44.40.98.27 Saint Sauveur

PERMANENCES INFIRMIERES

☎ 03.44.41.53.72

AVRIL

01 -	Sylvie LELONG
07-08 -	Claire DUMEZ
14-15-16 -	Sylvie LELONG
21-22 -	Claire DUMEZ
28-29 -	Sylvie LELONG

MAI

01 -	Sylvie LELONG
05-06 -	Claire DUMEZ
08 -	Claire DUMEZ
12-13 -	Sylvie LELONG
19-20 -	Claire DUMEZ
26-27 -	Sylvie LELONG

JUIN

03-04 -	Claire DUMEZ
09-10 -	Sylvie LELONG
16-17 -	Claire DUMEZ
23-24 -	Sylvie LELONG
30 -	Claire DUMEZ

PERMANENCE MÉDECINS

AVRIL

01-DELLENBACH	03.44.40.99.16 Saint Sauveur
07-MAZINGARBE	03.44.40.51.51 Verberie
08-COURTALAC	03.44.40.99.16 Saint Sauveur
14-GOASGUEN	03.44.83.74.15 Jaux
15-BOUCHER	03.44.39.72.36 Bethisy Saint Pierre
16-OGUEZ	03.44.41.53.11 Le Meux
21-RAYNAL	03.44.91.05.05 La Croix Saint Ouen
22-MOET	03.44.41.44.33 Chevrières
28-PARISOT	03.44.54.71.14 Rully
29-LOBIN	03.44.41.23.77 La Croix Saint Ouen
30-GURTLER	03.44.41.41.77 Chevrières

AI

01-COURTHALAC	03.44.40.99.16 Saint Sauveur
05-GABRIEL CORDONNIER	03.44.91.20.88 Le Meux
06-JULLIEN	03.44.39.72.36 Bethisy Saint Pierre
07-MAUGY	03.44.40.99.16 Saint Sauveur
08-BOURGUIGNON	03.4438.01.77 Verberie
12-FAYOLLE	03.44.41.24.11 La Croix Saint Ouen
13-OGUEZ	03.44.41.53.11 Le Meux
19-VETTER	03.44.39.72.36 Bethisy Saint Pierre
20-LOBIN	03.44.41.23.77 La Croix Saint Ouen
23-MOET	03.44.41.44.33 Chevrières
24-LEJEUNE	03.44.40.51.51 Verberie
ATTENTI	03.44.40.93.60 Verberie
27-MAUGY	03.44.40.99.16 Saint Sauveur

JUIN

02-FAYOLLE	03.44.41.24.11 La Croix Saint Ouen
03-VASSEUR	03.44.41.59.17 La Croix Saint Ouen
04-DELLENBACH	03.44.40.99.16 Saint Sauveur
09-GOASGUEN	03.44.83.74.15 Jaux
10-OGUEZ	03.44.41.53.11 Le Meux
16-GURTLER	03.44.41.41.77 Chevrières
17-PARISOT	03.44.54.71.14 Rully
23-VETTER	03.44.39.72.36 Bethisy Saint Pierre
24-BOUCHER	03.44.39.72.36 Bethisy Saint Pierre
30-MAZINGARBE	03.44.40.51.51 Verberie

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi	}	
Mardi	}	de 9 h00 à 12h00
Jeudi	}	et de 14h30 à 18h00
Vendredi	}	
Mercredi	}	
Et	}	de 9h00 à 12h00
Samedi	}	

La permanence de Monsieur le Maire se tient le samedi matin sur rendez-vous.



NUMEROS UTILES

Mairie : 03.44.41.51.11

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 03.44.41.20.05

Taxi : domicile : 03.44.91.05.79

voiture : 06.09.18.36.61

Prochaine édition JUIN 2001

L'Ulmeusien

Journal municipal de la Commune du Meux

Siège :	Mairie du Meux
Direction :	Robert TERNACLE
Directeur de la publication :	Lionel MANTEAU
Rédaction :	Gérard BOUET Nicole VALENTIN
Composition et mise en page :	Candice VESTEGHEM

Nous remercions Mr et Mmes Caron, Bolmier, Durand, Jarno, Lescot, Valentin pour la distribution de ce journal.